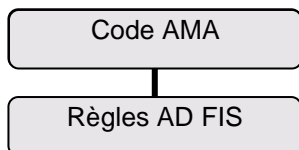


## GRUPE CIBLE D'ATHLETES SOUMIS AUX CONTROLES – INFORMATIONS AUX ATHLETES

### Origine des règles :



### Localisation :

- chaque jour/trimestre
- adresse complète
- plus: fenêtre de 60-min.
- activités régulières
- à envoyer avant le début du trimestre
- par le système ADAMS
- par l' Athlete Central

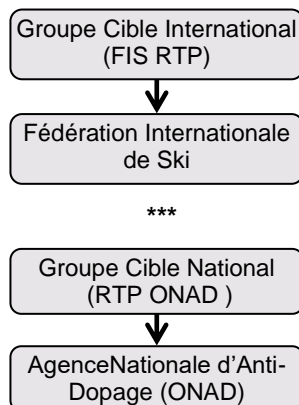
### Assistance :

antidoping@fisski.com

### Mises à jour :

- par le système ADAMS
- par l' Athlete Central
- SMS à ADAMS
- ou SMS à la FIS

### Groupe cible :



### Informations à fournir obligatoirement sur la localisation

- Chaque jour du trimestre (Avr.-Juin, Juil.-Sept, Oct.-Déc., Janv.-Mars) ;
- Information complète sur l'endroit du séjour (adresse précise, etc.) ;
- En plus, spécifier une fenêtre horaire de 60 minutes entre 6h et 23h ;
- En outre, indiquez vos activités régulières (p.ex. entraînement, travail, etc.) dans la mesure du possible
- information à envoyer **plus tard le 15 du mois précédent**

Rappel: Il est de votre responsabilité de veiller à ce que l'information fournie soit suffisamment précise pour que l'agent de contrôle de dopage puisse vous localiser afin de vous contrôler n'importe quand, y compris pendant la fenêtre horaire indiquée, mais également à d'autres moments.

### Comment communiquer l'information à la FIS :

Par le biais du système informatique ADAMS ou par Athlete Central (application mobile)

### Vous ne possédez pas de compte ADAMS ?

Veillez demander les modalités d'utilisation à [antidoping@fisski.com](mailto:antidoping@fisski.com)

### Voulez-vous apporter des changements à l'information fournie ?

- Bien entendu vous pouvez mettre à jour les informations vous concernant ;
- vous pouvez le faire directement par le biais d'ADAMS ;
- vous pouvez le faire aussi par le biais d' Athlete Central : <https://www.wada-ama.org/en/what-we-do/adams/adams-next-gen/athlete-central>
- les changements de dernière minute peuvent être envoyés au système ADAMS par texto/SMS (votre numéro de portable doit être enregistré au préalable par ADAMS) : <http://adams-docs.wada-ama.org/display/EN/Activating+SMS>
- vous pouvez aussi communiquer un changement de dernière minute par SMS/texto au no de service SMS/texto de la FIS

Rappel: les informations sur votre localisation doivent toujours être à jour.

### Sanctions en cas de non-respect des règles

- Information pas à jour, indications sur la localisation incomplètes ou incorrectes = manquement à l'obligation de fournir des informations (Filing Failure)
- Indisponible pour un contrôle pendant le fenêtre horaire de 60 minutes = contrôle non abouti (Missed Test)

Trois manquements et/ou contrôles non aboutis sur une période de 12 mois = infraction aux règles anti-dopage. (sanction 1-2 années)

### Autorisation d'usage thérapeutique

En tant que athlète du groupe cible de la FIS vous devez demander une AUT à la FIS. Si vous disposez d'une AUT émise au niveau national, vous devez soumettre une nouvelle fois votre dossier à la FIS. Les déclarations d'utilisation peuvent être communiquées par le biais d'ADAMS.

Les AUT émises par une ONAD sont automatiquement acceptées pour les autres athlètes, c'est-à-dire pour les athlètes qui ne font pas partie du groupe cible de la FIS.

### Vous trouverez d'autres informations ainsi que le guide de l'utilisateur pour ADAMS et les formulaires, etc. sous

<https://www.fis-ski.com/en/inside-fis/governance/fis-anti-doping>